



Une prime d'assurance automobile adaptée à votre profil.

De nombreux facteurs entrent en considération dans le calcul d'une prime d'assurance automobile. En notre qualité de courtiers d'assurances, nous possédons les qualifications et les compétences nécessaires pour vous aider à trouver les garanties qui répondent à vos besoins, et cela au meilleur prix possible. Lorsque vous visitez un courtier pour souscrire une police d'assurance automobile, assurez-vous d'avoir tous les documents nécessaires, y compris le dossier de conduite de chaque personne autorisée à conduire le véhicule.

Vous savez déjà qu'augmenter le montant de la franchise est un moyen sûr de faire baisser votre prime d'assurance. Il est dans votre intérêt de prendre en charge les petits dommages, comme une réparation du pare-brise ou une tôle froissée. Vous faire rembourser par votre assurance pourrait se traduire par une augmentation de la prime ce qui, à la longue, pourrait vous coûter plus cher que la réparation elle-même.

Avez-vous pensé à la voiture que vous conduisez ? Certains véhicules sont mieux conçus que d'autres et offrent une meilleure protection aux occupants ; les réparations de certains véhicules coûtent plus cher ; certains sont plus susceptibles d'être volés. Tous ces

facteurs entrent en considération lors du calcul de la prime d'un certain véhicule.

Finalement, rien ne vaut la prudence au volant... savez-vous qu'une infraction aux règlements de la circulation fera augmenter votre prime? Et surtout, ne conduisez pas si vous êtes fatigué et *ne conduisez jamais en état d'ébriété.*

« En notre qualité de courtiers d'assurances, nous possédons les qualifications et les compétences nécessaires pour vous aider à trouver les garanties qui répondent à vos besoins, et cela au meilleur prix possible. »

Tous les éléments ci-dessus peuvent avoir une influence sur votre prime d'assurance. N'est-il donc pas rassurant de savoir qu'un courtier d'assurance peut vous guider dans votre choix? Nous travaillons pour vous et vous représentons auprès des compagnies d'assurances. Pour cette raison, nous pouvons vous offrir des conseils judicieux et impartiaux et vous aider à choisir des garanties qui répondent à vos besoins.

Foire aux questions:

- Q:** Si je dois présenter une réclamation, pendant combien de temps mes primes seront-elles affectées ?
R: Que ce soit sous le système public ou privé, vos primes pourraient être affectées dès le renouvellement de votre police. Certaines polices pardonnent un accident. D'autres exigent une augmentation minimale de la prime. Dans d'autres cas, la prime et cette dernière pourrait être majorée pendant six ans.
- Q:** Si je partage la conduite d'un véhicule avec une autre personne, ma prime d'assurance sera-t-elle moins élevée que si j'étais le seul conducteur ?
R: Chaque situation est différente. Dans certaines provinces, ajouter un deuxième conducteur à une police d'assurance ne coûtera ni plus ni moins; dans d'autres provinces, votre prime pourrait être affectée suivant l'âge et le dossier de conduite du deuxième conducteur.
- Q:** Si j'ai un accident de voiture dans une autre province, est-ce que les mêmes règlements sont applicables ?
R: Les règlements de la province où l'accident se produit sont applicables. Si vous êtes responsable d'un accident dans une province où les actions en justice sont autorisées, vous pourriez être poursuivi en cour. Il est donc important que votre garantie responsabilité civile soit suffisamment élevée.
- Q:** J'ai l'intention de louer une voiture pendant mes vacances. Est-ce que je serais couvert par ma police d'assurance automobile ?
R: Avant de louer une voiture, il serait prudent d'en parler à votre courtier d'assurance. Votre police peut être étendue pour répondre à vos besoins spécifiques.
- Q:** Est-ce que les garanties pour la location d'une voiture offertes par ma carte de crédit sont suffisantes ?
R: Chaque carte de crédit offre des garanties différentes. Fiez-vous à votre courtier d'assurances plutôt qu'à votre carte de crédit.

